

Intervention de Nicolas Bescond

ACTION INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Je souhaite intervenir sur le rapport n°11. Vous nous proposez de soutenir **6 projets associatifs de solidarité internationale**.

À l'heure où les fronts de guerre se multiplient sur la planète, **la solidarité internationale est un enjeu essentiel, que nous avons toujours porté**. Améliorer concrètement les conditions de vie des populations, créer des liens par-delà les frontières... L'action de notre collectivité, via la coopération décentralisée mais aussi via les associations qu'elle soutient, peut véritablement contribuer à la préservation de la paix.

C'est pourquoi **notre groupe a dénoncé, l'an dernier, votre décision de supprimer le festival Un Notre Monde**, grande initiative de sensibilisation en direction des jeunes Val-de-Marnais-es. Cette décision ne rend pas service à notre département du Val-de-Marne, qui reste une terre de solidarité internationale.

Vous aviez d'ailleurs annoncé à l'époque vouloir utiliser les crédits dédiés à cet événement « dans d'autres circonstances ». Un an plus tard, qu'en est-il ?

**Vous avez aussi fait le choix de restreindre le soutien départemental aux projets « localisés dans l'espace de la francophonie ».** Or, vous proposez via ce rapport d'attribuer une subvention à l'association « Île-de-France Ukraine ».

**Nous partageons résolument l'intérêt d'aider le peuple ukrainien** qui subit depuis 1 an et demi l'agression russe, tout comme nous partageons résolument le projet de l'association : la rénovation d'un orphelinat. **Nous voterons donc cette délibération.**

Mais nous souhaitons attirer votre attention, chers collègues, sur le fait que **l'Ukraine n'est pas située dans « l'espace de la francophonie ».**

Et donc **nous ne comprenons pas l'intérêt de mettre en place des critères, s'il s'agit par la suite de les contourner dans certains cas.** D'une certaine manière ce « deux poids, deux mesures » révèle, chers collègues, vos incohérences politiques.

**Nous appelons donc notre assemblée à réviser dans les meilleurs délais les critères de nos priorités de coopération internationale** – ne pouvant être réduites à l’espace de la francophonie – pour fonder celles-ci sur les marqueurs politiques de notre département comme sur la réponse aux défis de notre temps :

- Le développement d’une culture de paix et de coopération entre les peuples ;
- La lutte contre le dérèglement climatique singulièrement dans le rapport des populations à l’eau comme phénomène naturel, à la fois ressource, enjeu industriel, voie de communication ;
- Les grandes innovations politiques du Val-de-Marne, en matière d’égalité entre femmes et hommes ou de petite enfance.

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*